



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2021-283

PUBLIÉ LE 7 JUIN 2021

Sommaire

Préfecture de Police /

75-2021-06-04-00003 - Arrêté préfectoral n°DTPP-2021 -752 portant modification d habilitation dans le domaine funéraire (3 pages)	Page 3
75-2021-06-04-00002 - Arrêté préfectoral n°DTPP-2021-753 portant modification d habilitation dans le domaine funéraire (3 pages)	Page 7
75-2021-06-04-00004 - Arrêté préfectoral n°DTPP-2021-754 portant modification d habilitation dans le domaine funéraire (2 pages)	Page 11
75-2021-06-07-00006 - AVIS DE RECRUTEMENT - DISPOSITIF ACTE : 6 POSTES POUR L'ACCÈS AU CORPS DES ADJOINTS TECHNIQUES DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER, AU TITRE DE L'ANNÉE 2021 (CATÉGORIE C) (3 pages)	Page 14
75-2021-06-07-00004 - AVIS DE RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE DE TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP POUR LE GRADE D ADJOINT TECHNIQUE DE L INTÉRIEUR ET DE L OUTRE-MER AU TITRE DE L ANNÉE 2021 (4 pages)	Page 18
75-2021-06-07-00005 - AVIS DE RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE DE TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP POUR LE GRADE D ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2e CLASSE DE L INTÉRIEUR ET DE L OUTRE-MER AU TITRE DE L ANNÉE 2021 (4 pages)	Page 23

Préfecture de Police

75-2021-06-04-00003

Arrêté préfectoral n°DTPP-2021 -752 portant
modification d habilitation dans le domaine
funéraire

**Arrêté préfectoral n°DTPP-2021 -752
du 04/06/2021
Portant modification d'habilitation dans le domaine funéraire**

Le Préfet de Police

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2223-23, L.2223-47 et R.2223-56 ;

Vu l'arrêté DTPP-2021-085 du 1^{er} février 2021, portant habilitation n°20-75-0512 dans le domaine funéraire pour une durée de **cinq ans** de l'établissement «SOS-DÉCÈS-SPRL» situé rue du Vent de Bise 4 - 7160 Chapelle-lez-Herlaimont (BELGIQUE) ;

Vu la demande d'habilitation formulée le 26 mai 2021 et complétée en dernier lieu le 1^{er} juin 2021 par M. Stéphane GEEURICKX, gérant de la société «SOS-DÉCÈS-SPRL» suite à l'ajout d'un véhicule au parc automobile immatriculé sous le numéro 2-AMJ-604 ;

Vu le dossier annexé à cette demande ;

A R R Ê T E

Article 1^{er}

L'article 1 de l'arrêté susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

L'établissement : **SOS-DÉCÈS SPRL**
rue du Vent de Bise 4 - 7160 Chapelle-lez-Herlaimont (BELGIQUE)
exploité par M. Stéphane GEEURICKX est habilité pour exercer sur l'ensemble du territoire français les activités funéraires suivantes :

- 1° Transport des corps avant et après mise en bière au moyen des véhicules immatriculés sous les numéros 1-CYV-297 et 2-AMJ-604,**
- 2° Organisation des obsèques,**
- 4° Fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs, ainsi que des urnes cinéraires,**
- 7° Fourniture des corbillards,**

8° Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

Article 2

Le reste est sans changement.

Article 3

Le Directeur des transports et de la protection du public est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile de France, Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police.

Pour le Préfet de Police
et par délégation,
La Sous-directrice des polices sanitaires,
environnementales et de sécurité

SIGNÉ
Sabine ROUSSELY

Préfecture de Police

75-2021-06-04-00002

Arrêté préfectoral n°DTPP-2021-753 portant
modification d habilitation dans le domaine
funéraire

**Arrêté préfectoral n°DTPP-2021-753
du 04/06/2021
Portant modification d'habilitation dans le domaine funéraire**

Le Préfet de Police

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2223-23, et R.2223-56 ;

Vu le décret 2020-917 du 28 juillet 2020 relatif à la durée de l'habilitation dans le secteur funéraire et à la housse mortuaire ;

Vu l'arrêté DTPP-2021-373 du 17 février 2021, portant habilitation n°21-75-0515 dans le domaine funéraire pour une durée de cinq ans de l'établissement «ESOREF» au nom commercial «SERVICE ORTHODOXE DES FUNÉRAILLES» et à l'enseigne «ASSISTANCE FUNÉRAIRE MÉMORIA», située 91, rue Olivier de Serres à Paris 15^{ème} ;

Vu la demande de modification formulée le 15 avril 2021 et complétée en dernier lieu le 29 mai 2021 par M. David DEN BOER usage DEN BOUR, président de la société susmentionnée, suite à l'ajout des prestations 1°, 2°, 3°, 4°, 7° et 8° en sous-traitance ;

Vu le dossier annexé à cette demande ;

A R R E T E

Article 1^{er}

L'article 1 de l'arrêté susvisé est modifié par les dispositions suivantes :

L'établissement **ESOREF**
Au nom commercial **SERVICE ORTHODOXE DES FUNÉRAILLES**
A l'enseigne **ASSISTANCE FUNÉRAIRE MÉMORIA**
91, rue Olivier de Serres – 75015 PARIS

Exploité par **M. David DEN BOER usage DEN BOUR** est habilité pour exercer sur l'ensemble du territoire français les activités funéraires suivantes :

- 1° Transport des corps avant et après mise en bière,
- 2° Organisation des obsèques,**
- 3° Soins de conservation,
- 4° Fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs, ainsi que des urnes cinéraires,**
- 7° Fourniture des corbillards,
- 8° Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.**

Article 2

Les activités listées au 1°, 2°, 3°, 4°, 7° et 8° de l'article 1^{er} sont effectuées en sous-traitance selon les modalités suivantes :

Société	Activités	Adresse	N° habilitation
FENIKS	1° Transport des corps après mise en bière 2° Organisation des obsèques 4° Fourniture des cercueils et de leurs accessoires 7° Fourniture des corbillards 8° Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques	15, rue Lauth 67000 Strasbourg	17-67-245
ABYDOS TRANSPORT FUNÉRAIRE	1° Transport des corps avant mise en bière	99 bis, avenue du Général Leclerc 75014 Paris	17AA-578-PR-75-0402
ABYDOS HYGIÈNE FUNÉRAIRE	3° Soins de conservation	99 bis, avenue du Général Leclerc 75014 Paris	21-75-221

Article 3

Le reste est sans changement

Article 4

Le Directeur des transports et de la protection du public est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile de France, Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police.

Pour le Préfet de Police
et par délégation,
La sous-directrice des polices sanitaires,
environnementales et de sécurité

SIGNÉ
Sabine ROUSSELY

Préfecture de Police

75-2021-06-04-00004

Arrêté préfectoral n°DTPP-2021-754 portant
modification d habilitation dans le domaine
funéraire

**Arrêté préfectoral n°DTPP-2021-754
du 04/06/2021
Portant modification d'habilitation dans le domaine funéraire**

Le Préfet de Police

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2223-23, L.2223-47 et R.2223-56 ;

Vu le décret 2020-917 du 28 juillet 2020 relatif à la durée de l'habilitation dans le secteur funéraire et à la housse mortuaire ;

Vu l'arrêté DTPP-2019-304 du 11 mars 2019, portant renouvellement d'habilitation n° 19-75-0441 dans le domaine funéraire pour une durée de **six ans** de l'établissement «TRANSFUNEBRE INTERNACIONAL, LDA» situé Travessa do Conselheiro Lobato n°60 4705-090 Braga (PORTUGAL) ;

Vu la demande de modification d'habilitation formulée le 06 mai 2021 par M. Antonio Joaquim ANDRADE DE OLIVEIRA, gérant de la société citée ci-dessous, suite au remplacement des véhicules funéraires au sein du parc automobile ;

Vu le dossier annexé à cette demande ;

A R R E T E

Article 1^{er}

L'article 1 de l'arrêté susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

L'établissement **TRANSFUNEBRE INTERNACIONAL, LDA**
Travessa do Conselheiro Lobato 72, 4705 – 090 Braga (PORTUGAL)
Exploité par M. Antonio Joaquim ANDRADE DE OLIVEIRA est habilité pour exercer sur l'ensemble du territoire français les activités funéraires suivantes :

- 1° Transport des corps après mise en bière au moyen des véhicules immatriculés sous les numéros AB-21-OQ, AD-53-UA, AD-74-HO, AE-10-PG, AF-94-DP, AG-42-EP,
- 2° Organisation des obsèques,
- 4° Fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs, ainsi que des urnes cinéraires,
- 8° Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

Article 2

Le reste est sans changement.

Article 3

Le Directeur des transports et de la protection du public est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile de France, Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police.

Pour le Préfet de Police
et par délégation,
La Sous-Directrice des polices sanitaires,
environnementales et de sécurité

SIGNÉ
Sabine ROUSSELY

Préfecture de Police

75-2021-06-07-00006

AVIS DE RECRUTEMENT - DISPOSITIF ACTE : 6
POSTES POUR L'ACCÈS AU CORPS DES
ADJOINTS TECHNIQUES DE L'INTÉRIEUR ET DE
L'OUTRE-MER, AU TITRE DE L'ANNÉE 2021
(CATÉGORIE C)

Paris, le 07 juin 2021

AVIS DE RECRUTEMENT – DISPOSITIF PACTE

6 postes pour l'accès au corps des adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre-mer, au titre de l'année 2021 (catégorie C)

Qu'est-ce que le PACTE ?

Le parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État (PACTE) donne accès à :

- **Un CDD de droit public** d'une durée de 12 à 24 mois à temps plein, contenant une période d'essai de deux mois ;
- **Une formation en alternance** (apprentissage du métier avec un tuteur et formation auprès d'un organisme de formation professionnelle) ;
- **La titularisation** au terme du contrat, sous réserve d'avoir donné satisfaction.

Conditions de recevabilité des candidatures :

- Être âgé(e) de 16 à 28 ans révolus, sorti(e) du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue et avoir un niveau de qualification inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel (*niveau 4 – baccalauréat*) ;
- Ou être âgé(e) d'au moins 45 ans en situation de chômage de longue durée, et être bénéficiaire du revenu de solidarité active (*RSA*), de l'allocation de solidarité spécifique (*ASS*) ou de l'allocation aux adultes handicapés (*AAH*) ;
- Avoir la nationalité française ou être ressortissant d'un des États membres de la Communauté Européenne ou de l'Espace Économique Européen ou en cours de naturalisation ou d'acquisition de l'une des nationalités requises ;
- Répondre aux conditions habituelles d'accès aux emplois de la fonction publique.

Postes à pourvoir :

➤ SPÉCIALITÉ « ACCUEIL, MAINTENANCE ET LOGISTIQUE »

- 1 poste d'agent polyvalent au service du matériel, bâtiment et infrastructures à Massy (91) ;
- 1 poste d'agent chargé du matériel et assistant de prévention à Lagny sur Marne (77) ;
- 1 poste d'agent de maintenance à Créteil (94) ;
- 1 poste d'agent chargé de la gestion des moyens matériels à Nanterre (92).

➤ SPÉCIALITÉ « HÉBERGEMENT - RESTAURATION »

- 1 poste d'agent polyvalent de restauration à Melun (77) ;
- 1 poste d'adjoint à la gérance à Vélizy (78).

Les fiches de postes détaillées sont annexées au présent avis de recrutement.

Modalités de recrutement :

➤ Le retrait et le dépôt des dossiers de candidature s'effectuent **UNIQUEMENT** auprès de l'agence pôle emploi du domicile des candidats.

Ce dossier doit impérativement comporter :

- la fiche de candidature PACTE ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae décrivant le parcours antérieur de formation, le cas échéant l'expérience acquise sur les différents emplois occupés ;
- tout document attestant de la nationalité française (*joindre soit une photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité française, soit du passeport sécurisé*) ;
- pour les candidats âgés de moins de 25 ans, joindre :
 - soit un certificat de participation à la journée défense et citoyenne (JDC) ;
 - soit une attestation provisoire de la participation à la JDC. Cette attestation est délivrée en fonction de la date de convocation du jeune âgé de plus de 18 ans en cours de régularisation de sa situation ;
 - soit une attestation individuelle d'exemption.
- pour les candidats ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, sont requis :
 - la photocopie du certificat de nationalité émis par le pays d'origine ou tout autre document authentique faisant foi de la nationalité dans le pays d'origine dont la traduction en langue française est authentifiée ;
 - une attestation sur l'honneur de la position régulière au regard des obligations de service national de l'État dont ils sont ressortissants.
- la photocopie du ou des diplôme(s) obtenu(s), le cas échéant.

Dispositions particulières applicables aux candidats en situation de handicap :

Il est précisé aux éventuels candidats reconnus travailleurs handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), qu'ils devront joindre à leur dossier de candidature, **la notification de reconnaissance de travailleur handicapé** établie par la CDAPH. Ils seront ensuite convoqués chez le médecin-chef de la préfecture de police qui déterminera la possibilité de bénéficier d'aménagements particuliers.

Calendrier :

- **Vérification des conditions de recevabilité des dossiers par les services de pôle emploi et transmission des dossiers recevables au bureau du recrutement de la préfecture de police ;**
- **Examen des dossiers de candidatures par une commission : à partir du jeudi 2 septembre 2021 ;**
- **Entretiens des candidats préalablement retenus par la commission (15 minutes) : à partir du mercredi 22 septembre 2021.**

Dépôt des candidatures uniquement auprès de l'agence pôle emploi du domicile des candidats jusqu'au lundi 16 août 2021 inclus
(cachet de la Poste ou de dépôt faisant foi)

Pour tout renseignement complémentaire :

Préfecture de police – accueil du bureau du recrutement

01.53.73.53.17 ou 01.53.73.41.07

La cheffe du service du pilotage et de la prospective

signé

Suzy GAPPÀ

Préfecture de Police

75-2021-06-07-00004

AVIS DE RECRUTEMENT PAR LA VOIE
CONTRACTUELLE DE TRAVAILLEURS EN
SITUATION DE HANDICAP POUR LE GRADE
D ADJOINT TECHNIQUE DE L INTÉRIEUR ET DE
L OUTRE-MER AU TITRE DE L ANNÉE 2021

Paris, le 07 juin 2021

**AVIS DE RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DE TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP
POUR LE GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE
DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER
AU TITRE DE L'ANNÉE 2021**

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- 1^{ère} phase (*admissibilité*) : examen par une commission des dossiers de candidature présentés par les candidats. Seuls les candidats dont la candidature aura été retenue seront convoqués à la phase d'admission ;
- 2^e phase (*admission*) : épreuve d'entretien avec la commission de sélection ;
- 3^e phase : visites médicales statutaires et de prévention.

2 POSTES OFFERTS

Spécialité « Hébergement et restauration »

- 1 poste d'agent de restauration et d'intendance à Vélizy (78) ;
- 1 poste d'agent de restauration à Bièvres (91).

Les fiches de poste détaillées sont annexées au présent avis de recrutement.

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES

- Être de nationalité française ou ressortissant des États membres de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'espace économique européen ;
- Être âgé(e) de 18 ans, au moins, au 1^{er} janvier 2021 ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice de la fonction ;
- Ne pas appartenir à un corps de la fonction publique ;
- Être reconnu, par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), travailleur en situation de handicap.

PIÈCES À FOURNIR

- **Le formulaire d'inscription** dûment complété, daté et signé ;
- **La fiche de renseignements** annexée au formulaire d'inscription, dûment complétée ;
- **tout document attestant de la nationalité française (*joindre soit une photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité française, soit du passeport sécurisé*) ;**
- **Pour les candidats ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, sont requis :**
 - l'original ou la photocopie lisible du certificat de nationalité émis par le pays d'origine ou tout autre document authentique faisant foi de la nationalité dans le pays d'origine dont la traduction en langue française est authentifiée ;
 - une attestation sur l'honneur de la position régulière au regard des obligations de service national de l'État dont ils sont ressortissants.
- **Pour les candidats âgés de moins de 25 ans** à la date d'ouverture des inscriptions, joindre :
 - soit un certificat de participation à la journée défense et citoyenne (JDC) ;
 - soit une attestation provisoire de la participation à la JDC. Cette attestation est délivrée en fonction de la date de convocation du jeune âgé de plus de 18 ans en cours de régularisation de sa situation ;
 - soit une attestation individuelle d'exemption.
- **La photocopie de la notification de reconnaissance de travailleur handicapé** établie par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ou la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), ou tout justificatif de bénéficiaire de l'obligation d'emploi, prévue aux articles L 323-3 et L 323-5 du Code du travail ;
- **Un curriculum vitae** détaillé indiquant vos coordonnées, votre niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés (*joindre les justificatifs : diplôme, attestation de formation, certificat de travail...*) ;
- **Une lettre de candidature motivée ;**
- **La fiche de poste dûment datée, signée et complétée de votre nom et prénom ;**
- **Une attestation sur l'honneur** précisant que vous n'appartenez pas déjà à un corps de la fonction publique ;
- **Deux enveloppes timbrées** suffisamment affranchies portant vos nom, prénom et adresse.

CALENDRIER DU RECRUTEMENT

- Date limite de dépôt des candidatures : **lundi 16 août 2021** (*cachet de la poste ou de dépôt faisant foi*) ;
- Sélection sur dossier des candidats : **à partir du jeudi 3 septembre 2021 ;**
- Les auditions des candidats sélectionnés se dérouleront à partir du **jeudi 23 septembre 2021** et auront lieu en Île de France.

Tout dossier devra parvenir complet sous peine de ne pas être instruit. L'administration décline toute responsabilité quant aux dossiers qui ne seraient pas parvenus dans les délais impartis à l'adresse ci-dessous.

Par courrier :

Préfecture de police
Direction des ressources humaines
Sous-direction des personnels - SPP
Bureau du recrutement – pièce 308
1 bis rue de Lutèce
75195 PARIS Cedex 04

Sur place :

Préfecture de police
Direction des ressources humaines
Sous-direction des personnels - SPP
Accueil du bureau du recrutement
3^e étage - pièce 308
du lundi au vendredi de 08h00 à 14h00
11 rue des Ursins - 75004 PARIS
☎ 01.53.73.53.27 ou 01.53.73.53.17
Métro 1 ou 4 : Hôtel de Ville ou Cité
RER B ou C : St Michel / Notre-Dame

Le formulaire d'inscription et les fiches de postes peuvent être téléchargés sur le site internet de la préfecture de police à l'adresse suivante : www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr .

La cheffe du service du pilotage et de la prospective

signé

Suzy GAPPÀ

Préfecture de Police

75-2021-06-07-00005

AVIS DE RECRUTEMENT PAR LA VOIE
CONTRACTUELLE DE TRAVAILLEURS EN
SITUATION DE HANDICAP POUR LE GRADE
D ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^e
CLASSE DE L INTÉRIEUR ET DE L OUTRE-MER AU
TITRE DE L ANNÉE 2021

Paris, le 07 juin 2021

**AVIS DE RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DE TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP
POUR LE GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^e CLASSE
DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER
AU TITRE DE L'ANNÉE 2021**

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- 1^{ère} phase (*admissibilité*) : examen par une commission des dossiers de candidature présentés par les candidats. Seuls les candidats dont la candidature aura été retenue seront convoqués à la phase d'admission ;
- 2^e phase (*admission*) : épreuve d'entretien avec la commission de sélection ;
- 3^e phase : visites médicales statutaires et de prévention.

2 POSTES OFFERTS

Spécialité « Accueil, maintenance et logistique »

- 1 poste d'agent de maintenance et d'entretien à Bobigny (93) ;
- 1 poste de peintre à Paris 10^e .

Les fiches de poste détaillées sont annexées au présent avis de recrutement.

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES

- Être de nationalité française ou ressortissant des États membres de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'espace économique européen ;
- Être âgé(e) de 18 ans, au moins, au 1^{er} janvier 2021 ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice de la fonction ;
- Ne pas appartenir à un corps de la fonction publique ;
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 en rapport avec le champ professionnel couvert par la spécialité ouverte ou titres jugés équivalents dans les conditions prévues par le décret n°2007-196 du 13 juin 2007 modifié.
- Être reconnu, par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), travailleur en situation de handicap.

PIÈCES À FOURNIR

- **Le formulaire d'inscription** dûment complété, daté et signé ;
- **La fiche de renseignements** annexée au formulaire d'inscription, dûment complétée ;
- **tout document attestant de la nationalité française (joindre soit une photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité française, soit du passeport sécurisé) ;**
- **Pour les candidats ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, sont requis :**
 - l'original ou la photocopie lisible du certificat de nationalité émis par le pays d'origine ou tout autre document authentique faisant foi de la nationalité dans le pays d'origine dont la traduction en langue française est authentifiée ;
 - une attestation sur l'honneur de la position régulière au regard des obligations de service national de l'État dont ils sont ressortissants.
- **Pour les candidats âgés de moins de 25 ans** à la date d'ouverture des inscriptions, joindre :
 - soit un certificat de participation à la journée défense et citoyenne (JDC) ;
 - soit une attestation provisoire de la participation à la JDC. Cette attestation est délivrée en fonction de la date de convocation du jeune âgé de plus de 18 ans en cours de régularisation de sa situation ;
 - soit une attestation individuelle d'exemption.
- **La photocopie de la notification de reconnaissance de travailleur handicapé** établie par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ou la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), ou tout justificatif de bénéficiaire de l'obligation d'emploi, prévue aux articles L 323-3 et L 323-5 du Code du travail ;
- **La photocopie du diplôme de niveau 3 (CAP / BEP) en rapport avec le champ professionnel couvert par la spécialité choisie.**
En cas de demande de qualification reconnue comme équivalente à l'un des titres ou diplôme requis ; l'annexe 3 du dossier d'inscription : le formulaire « Demande d'équivalence à la condition de diplôme » doit être complété avec précision et accompagné de tout document justifiant la demande ;
- **Un curriculum vitae** détaillé indiquant vos coordonnées, votre niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés (*joindre les justificatifs : diplôme, attestation de formation, certificat de travail...*) ;
- **Une lettre de candidature motivée ;**
- **La ou les fiches de poste sur lesquelles vous souhaitez candidater dûment datées, signées et complétées de votre nom et prénom ;**
- **Une attestation sur l'honneur** précisant que vous n'appartenez pas déjà à un corps de la fonction publique.
- **Deux enveloppes timbrées** suffisamment affranchies portant vos nom, prénom et adresse.

CALENDRIER DU RECRUTEMENT

- Date limite de dépôt des candidatures : **lundi 16 août 2021** (*cachet de la poste ou de dépôt faisant foi*) ;
- Sélection sur dossier des candidats : à partir du **jeudi 3 septembre 2021** ;
- Les auditions des candidats sélectionnés se dérouleront à partir du **jeudi 23 septembre 2021** et auront lieu en Île de France.

Tout dossier devra parvenir complet sous peine de ne pas être instruit. L'administration décline toute responsabilité quant aux dossiers qui ne seraient pas parvenus dans les délais impartis à l'adresse ci-dessous.

Par courrier :

Préfecture de police
Direction des ressources humaines
Sous-direction des personnels - SPP
Bureau du recrutement – pièce 308
1 bis rue de Lutèce
75195 PARIS Cedex 04

Sur place :

Préfecture de police
Direction des ressources humaines
Sous-direction des personnels - SPP
Accueil du bureau du recrutement
3^e étage - pièce 308
du lundi au vendredi de 08h00 à 14h00
11 rue des Ursins - 75004 PARIS
☎ 01.53.73.53.27 ou 01.53.73.53.17
Métro 1 ou 4 : Hôtel de Ville ou Cité
RER B ou C : St Michel / Notre-Dame

Le formulaire et les fiches de poste peuvent être téléchargés sur le site de la préfecture de police à l'adresse suivante : www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr.

La cheffe du service du pilotage et de la prospective

signé

Suzy GAPPÀ